BCE
BANQUE COMMUNE D'ÉPREUVES

Code sujet : 267

Conception : GRENOBLE École de Management

HISTOIRE, GÉOGRAPHIE et GÉOPOLITIQUE DU MONDE CONTEMPORAIN

Option Scientifique

Mardi 7 mai 2019, de 8 h. à 12 h.

Sujet : Le multilatéralisme est-il menacé ?

Quelques indications pour bien le traiter :

Vous vous appuierez sur les connaissances acquises lors de la préparation à l'épreuve, les pistes de réflexion qui suivent et les documents qui vous sont proposés (sans les commenter un à un), voire d'autres sources pertinentes pour illustrer votre propos. Les documents à l'appui ne sont que des exemples parmi d'autres de fait ou d'idées qui pourraient vous aider à mieux répondre à la question posée.

Pistes de réflexion :

Parmi les problèmes que soulève cette question, il y a celui de la place des puissances émergentes dans le monde contemporain mais aussi des peuples (certains se sentent protégés par le multilatéralisme tel qu'il existe depuis 1945, d'autres menacés par les institutions internationales auxquelles les États ont délégué leurs compétences).

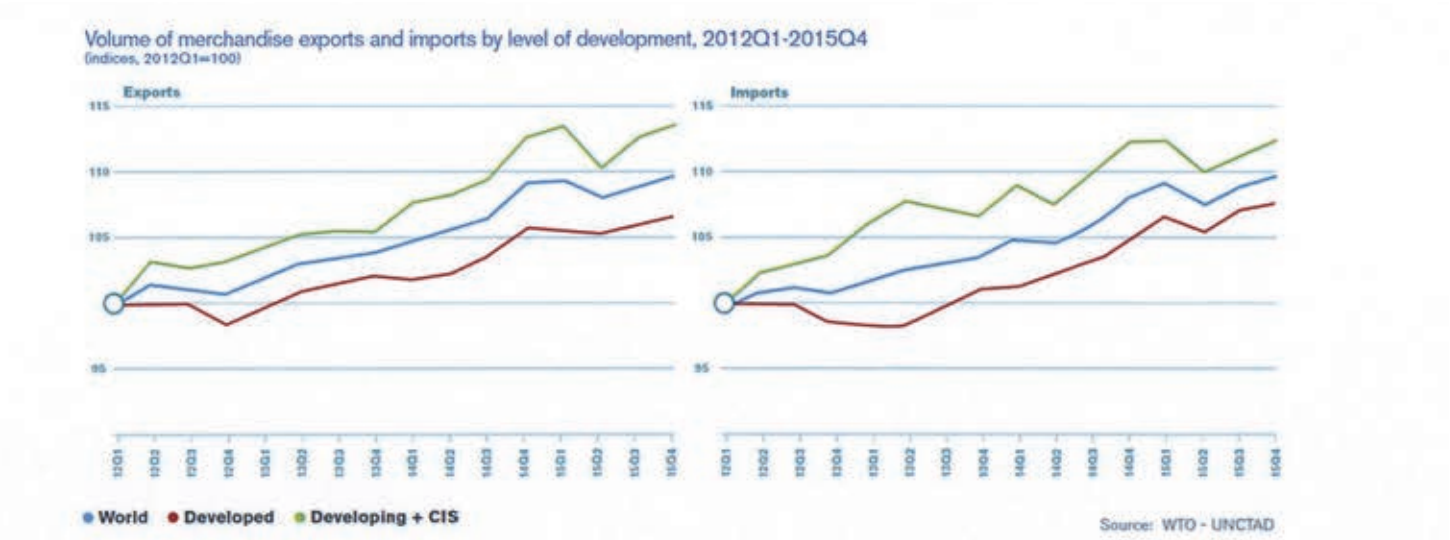
N.B. :
Tout verbiage doit être évité et il est expressément recommandé de ne pas dépasser huit pages.
Il sera tenu compte des qualités de plan et d'exposition, ainsi que de la correction de la langue.
Les documents d'accompagnement ci-joints sont essentiellement là pour aider le candidat dans sa réflexion sur le sujet posé.
Aucun document n'est autorisé. L'utilisation de toute calculatrice et de tout matériel électronique est interdite.
Si au cours de l'épreuve un candidat repère ce qui lui semble être une erreur d'énoncé, il la signalera sur sa copie et poursuivra en expliquant les raisons des initiatives qu'il sera amené à prendre.

Tournez la page S.V.P.

Documents à l'appui

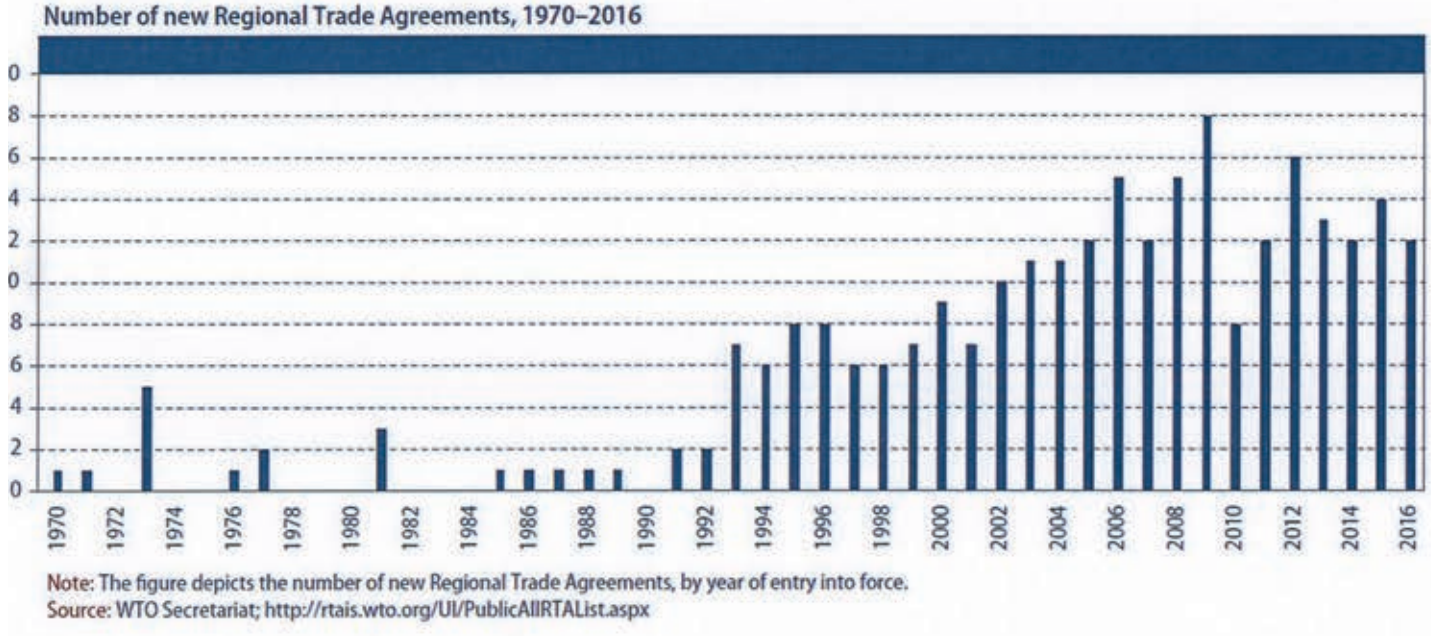
Indicateurs

Volume du commerce de marchandises selon le niveau de développement (au niveau mondial en bleu, pour les pays développés en rouge, les pays en voie de développement et ceux de la Communauté des Etats indépendants en vert) par trimestre, entre 2012 et 2015 (2012 = indice 100). Source : OMC



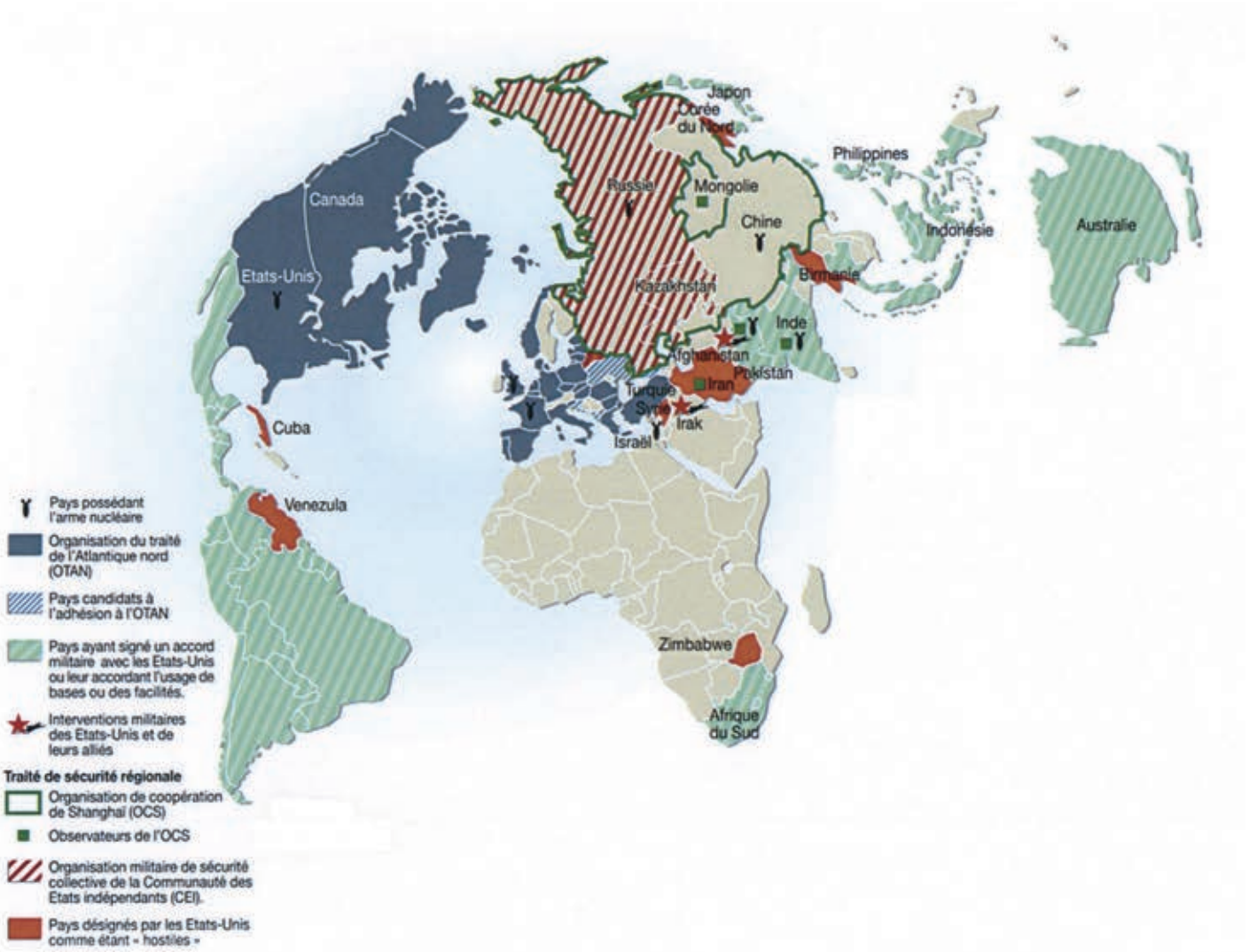
Chronologie

Evolution du nombre des accords de commerce régionaux (source : OMC)



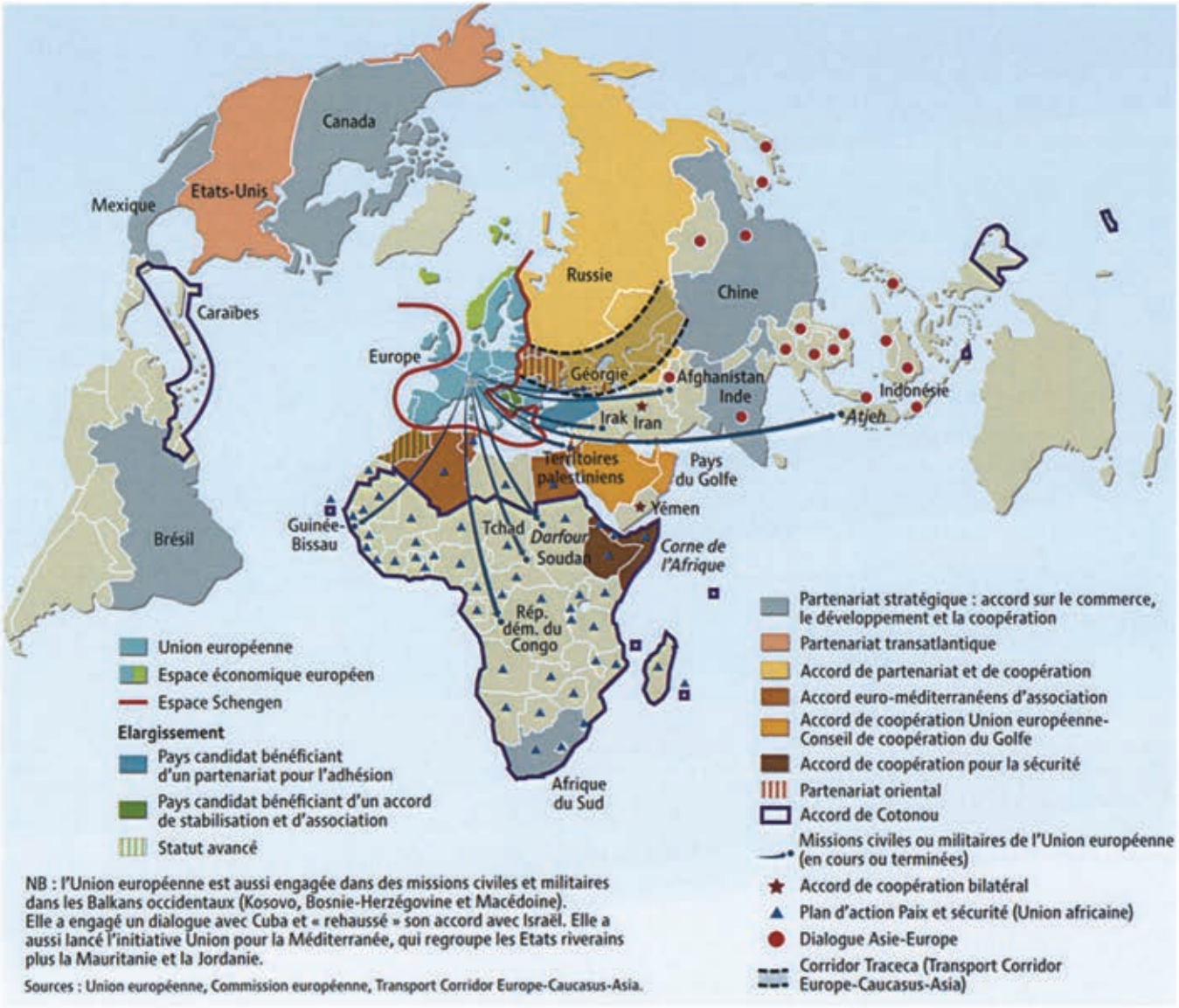
Cartes :

Carte des accords militaires multilatéraux dans le monde. Source : *Le monde diplomatique, atlas géopolitique, 2006.*



Tournez la page S.V.P.

Carte sur « l'Europe en accord avec le monde ». Source : *Atlas un monde à l'envers, Le monde diplomatique 2009*, article de Michel Foucher (« Si l'Union européenne jouait son rôle dans le monde »)



Extraits d'un texte sur le sujet

Laïdi, Zaki, « Négociations internationales : la fin du multilatéralisme », *Esprit*, novembre 2013 (notes omises).

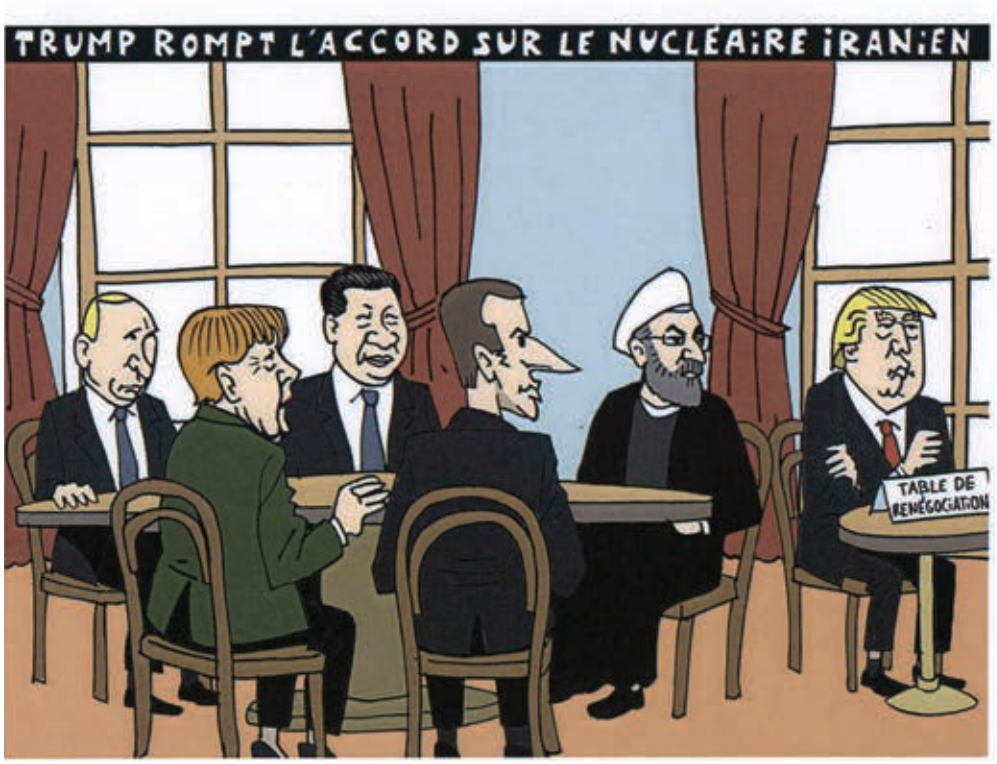
« De plus en plus, les grandes négociations internationales… se font au détriment du multilatéralisme. Ce ne sont plus les organisations internationales qui imposent des normes, mais les États qui décident souverainement de leur degré d'engagement. Les accords bilatéraux se multiplient, notamment du fait du poids croissant du binôme Chine/États-Unis, ce qui est un risque pour l'Europe, chantre du multilatéralisme.

... Le tournant fut peut-être ... le sommet de Copenhague sur le climat en 2009. Les États-Unis, comme beaucoup d'autres pays développés, conditionnèrent leurs propres engagements à ceux des pays émergents alors que ces derniers, avec en tête la Chine, refusèrent de se soumettre à des obligations chiffrées ou à accepter un contrôle de leurs engagements sur leur territoire. Toutefois... les États-Unis, comme les émergents, se retrouvèrent, contre l'avis des Européens, sur le fait qu'il fallait désormais partir non plus des obligations communes que les États devaient ensuite mettre en œuvre mais des engagements que chaque État était disposé à consentir souverainement. Cela ne règle naturellement rien sur le fond. Cependant, politiquement, le tournant est radical.

Les États-Unis et la Chine, divisés sur leurs responsabilités respectives en matière de changement climatique, se rejoignent pour estimer qu'aucune négociation multilatérale ne se conclura sans eux. Par ailleurs, ils s'accordent à penser qu'il est inacceptable pour eux de subordonner leurs intérêts d'États souverains à des contraintes multilatérales définies dans une enceinte internationale... Ils imposent ainsi une inversion du modèle de la négociation qui passe d'une logique top down fixant un cadre... à une logique *bottom up* qui pose comme point de départ qu'il revient à chaque État d'exprimer sa volonté contributive et souveraine, quitte à la faire vérifier par les autres. C'est une inversion de perspective tout à fait fondamentale dont la première conséquence est de réduire sensiblement les ambitions de la négociation climatique. »

Deux illustrations

Sur les Etats-Unis et l'accord multilatéral sur le nucléaire iranien (Source : *Courrier international*, 09/05/2018, dessin de Hermann, Suisse)



Tournez la page S.V.P.

Sur la gouvernance au Sud, au Nord, et dans le monde. Caricature tirée de D. Kohnert et H.J. Preuss « Nous les Béninois ne sommes pas allemands » (original en allemand), novembre 1989.

